

Initiatives parlementaires

Il existe donc toute une série de questions qui devraient faire l'objet d'une étude globale, ce dont le conseil canadien sur l'éducation que je propose pourrait se charger.

Cependant, il m'est difficile de faire confiance à la capacité du gouvernement de comprendre l'avantage que présente le fait de pouvoir compter sur une source indépendante d'études politiques, de programmes scolaires et d'études méthodologiques dans le domaine de l'éducation, d'autant plus que ce gouvernement a tout récemment annoncé la suppression de deux organismes importants, le Conseil des sciences du Canada et le Conseil économique du Canada, qui ont attiré l'attention de tous sur la question de l'éducation et dont le seul crime a sans doute été d'avoir osé critiquer le gouvernement.

Je me lève donc pour proposer l'établissement d'un autre organisme indépendant, qui remplirait, dans le domaine de l'éducation, un rôle analogue à celui dont s'acquittaient le Conseil des sciences du Canada et le Conseil économique du Canada dans les domaines de la science et de l'économie respectivement.

Or, ce conseil serait constitué de telle sorte qu'il serait financé par les gouvernements provinciaux et fédéral, par des entreprises privées, par des industries et par des syndicats. Il ne détiendrait aucun pouvoir de réglementation ou autre; il aurait pour fonction d'entreprendre des études comme celles que j'ai décrites précédemment, de fournir des renseignements, de proposer des programmes d'action et d'exécuter lui-même des travaux de recherche ou de les confier à des universités ou à d'autres établissements en mesure de le faire.

Bref, le Canada est le seul pays dans le monde industrialisé qui peut établir des buts dans le domaine de l'éducation et élaborer des moyens de les atteindre. Le Canada a désespérément besoin d'un tel conseil. Nous avons trop tardé. Notre prospérité en dépend.

Il est clair que si nous devons devenir compétitifs, nous y parviendrons grâce à notre capacité d'investir dans notre compétence et nos connaissances, et grâce à la créativité que nous manifesterons pour fabriquer des produits et fournir des services que nous pourrions vendre.

Cela revient à dire que le programme économique devrait être un programme en vue de saisir les occasions. Nous devrions manifester notre engagement à l'égard de ce programme en adoptant un moyen d'améliorer le niveau d'éducation partout au Canada.

Je suis d'avis qu'un conseil canadien sur l'éducation représente un moyen approprié. J'espère que la Chambre adoptera cette motion.

[Français]

M. Denis Pronovost (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier mon collè-

gue de Laval-Est et secrétaire parlementaire qui a bien voulu me permettre de parler le premier sur cette motion.

J'écoutais mon collègue de Windsor—Sainte-Claire qui parlait d'éducation et étant père de famille, cela m'a fait penser à mes trois filles, Marie-Ève, 10 ans, Pascale, 7 ans et Gabrielle, 6 ans. Je me demande si mes enfants, lorsqu'elles seront plus vieilles, vont se demander si vraiment les adultes d'aujourd'hui auront pris leurs responsabilités en matière d'éducation. Elles se questionneront probablement à savoir si ce fut encore une fois une chicane fédérale-provinciale pour avoir des normes nationales d'éducation ou ne pas en avoir. Est-ce qu'on va avoir, encore une fois, une bataille là-dessus, notamment entre le Québec et le gouvernement fédéral?

• (1920)

Je me suis dit qu'il y a peu d'enfants au Canada et au Québec actuellement qui pensent aux chicanes constitutionnelles, mais ils veulent plutôt qu'on assure leur avenir. Je pense que le rôle de ce Parlement-ci, c'est d'assurer cet avenir en termes de normes nationales d'éducation. Le rôle du gouvernement actuel et de cette Chambre est de se diriger vers cette voie-là.

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de répondre à la motion du député de Windsor—Sainte-Claire en l'assurant, de même que toute la Chambre, que la qualité de l'éducation dans notre pays est, aujourd'hui, comme elle l'a toujours été, l'une des grandes préoccupations du gouvernement. Personne dans ce pays ne pourra affirmer qu'un taux de décrochage scolaire de 30 p. 100 dans nos écoles secondaires est un chiffre acceptable. Personne ne prétendra que notre taux d'alphabétisation et celui relatif aux connaissances de base en calcul sont suffisamment élevés. Et personne, monsieur le Président, ne soutiendra qu'en matière d'éducation, il suffit de maintenir le statu quo pour faire face à une concurrence internationale de plus en plus vive et pour mise davantage sur les industries et les professions fondées sur la connaissance.

Enfin, nos concitoyens canadiens sont de plus en plus nombreux à penser que nous devons sérieusement réévaluer notre attitude actuelle en matière d'éducation. Nous comprenons tous que nous devons, dans ce domaine, réexaminer nos objectifs, nos programmes de formation et nos priorités en matière d'enseignement. Mais il est également clair, monsieur le Président, que les défis auxquels font face les Canadiens en matière d'éducation ne peuvent être relevés que par des initiatives mesurées, coordonnées et solidaires.

La nécessité de fonder notre action sur le partenariat et le consensus n'est que trop évidente, si l'on tient compte de la primauté de l'enseignement parmi les responsabilités provinciales. Ceci dit, nous avons déjà dit au député de Windsor—Sainte-Claire que nous comprenons ses préoccupations quant à l'avenir de l'éducation